

MENTIONS RECLAMATIONS SUR SITE WEB

RECLAMATIONS

Votre interlocuteur privilégié pour la gestion des réclamations est le courtier.

Le cas échéant, vous avez la possibilité de contacter Océaliz en vous adressant :

Par courrier: Service Réclamation Océaliz, à l'attention du Responsable Réclamation: 18 Rue Schoelcher 97110 Pointe à Pitre.

Par email : reclamations@ocealiz.fr.

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous dix jours et à vous envoyer une réponse dans les deux mois à compter de la réception de la totalité des éléments de votre réclamation.

Si la réponse apportée ne vous a pas donné satisfaction, vous avez la possibilité de contacter le Médiateur de l'Assurance à partir du site : <https://www.mediation-assurance.org/>, par mail : le-mEDIATEUR@mediation-assurance.org ou par courrier simple adressé à : LA MEDIATION de L'ASSURANCE POLE PLANETE CSCA, TSA 50110, 75441 PARIS cedex 09. L'organisme en charge de notre activité est l'ACPR, l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution: 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.